

Brochure Technique Région Sud

SAISON 2023/2024



Gymnastique
Gymnastique
Aérobic
Aérobic

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION NIVEAUX 1, 2 ET 3

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 - 2 - 3

❑ Candidature :

- 1 Etre licencié FFGym 2024
- 2 Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans), né en 2009

❑ Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),

Niveau 1 :

- ❑ Formation : **Le 7 et 8 Octobre 2023**
❑ Examen : **Dimanche 8 Octobre 2023**

Niveaux 2 et 3 :

- ❑ Formation : **Le 21 et 22 Octobre 2023**
❑ Examen : **Dimanche 22 Octobre 2023**

les formations seront maintenues, s'il y a au minimum 5 personnes inscrites.

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Championnat Régional : Fédéral / National
2 Mars 2024

non sélective

Championnat Inter Régional : Fédéral / National
30 et 31 Mars 2024

sélective

Championnat de France : le 18 et 19 Mai 2024

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe ou individuel non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Gym Aérobie pourront consulter sur le site du Comité Régional : 15 jours avant la compétition régionale, le dossier (comprenant l'organigramme, les jurys, les hôtels, la restauration, le plan, ...)

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié. Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

Information

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.
(cf. Règlement Technique FFG)

RAPPEL

Les FORFAITS sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

MUSIQUE : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr** au format « mp3 ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

JURY DE COMPETITION

Les juges sont désignés par la responsable régionale en fonction des compétences.

Tenue : La tenue conforme est obligatoire, veste et jupe bleue marine, chemisier blanc, dans le cas contraire, le juge ne pourra officier.

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée. (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022)

JE SUIS ENTRAINEUR

LICENCE :

Je me dois de vérifier que mes gymnastes sont en possession de leur licence et d'une pièce d'identité.